



Après les grands applaudissements, la réalité quotidienne dans nos EHPAD nous rattrape !

Partout en France, la mobilisation des professionnel.le.s des EHPAD a été remarquable. Le manque de ressources matérielles et humaines a mis en jeu la sécurité des professionnel.le.s et des personnes soignées.

Le gouvernement s'était engagé pour l'attribution d'une prime COVID face à ce virus épidémique. Les modalités d'application n'ont pas été entièrement respectées selon les textes de référence. Durant leur mission, beaucoup de professionnel.le.s ont contracté le COVID. D'autres ont été bloqué.e.s à l'étranger par la fermeture des frontières... Les contrats aidés, certains vacataires, les arrêts de travail COVID et d'autres professionnel.le.s mobilisé.e.s n'ont pas perçu la prime COVID, les laissant dans l'incompréhension. Les professionnel.le.s bloqué.e.s à l'étranger ont été surpris.e.s à leur retour de recevoir un bulletin de salaire à zéro euro !

**Pourtant la crise sanitaire COVID-19 est toujours présente
et est bien loin d'être finie ...**

Depuis le déconfinement, les professionnel.le.s font face à des sanctions disciplinaires disproportionnées. On est encore loin de l'amélioration des conditions de travail ! Toujours en sous-effectifs, en recrudescence de contrats précaires (CCD, vacations), de *turn-over* dans les services. Cette année, pratiquement aucun remplacement n'a été assuré pour pallier les personnels épuisés, éreintés, qui doivent prendre leurs congés annuels au compte-goutte. Pour couronner le tout, la loi de transformation de la fonction publique modifie entre autres la distribution de la prime de service avec ses nouvelles modalités « prime au mérite » et les encadrants, sous la tutelle des directions, pratiquent des évaluations qui paraissent curieuses !..

**Comment peut-on prétendre que tout va bien ? Le Ségur de la Santé, par son insuffisance
au regard de la situation des conditions de travail et des rémunérations,
ne fera pas taire les professionnel.le.s des EHPAD !**



**La fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale
maintiendra ses revendications :**

- **La revalorisation salariale pour toutes et tous sans distinction !**
- **L'augmentation des effectifs,**
- **La prime COVID pour les contrats aidés, les vacataires,
les professionnel.le.s en arrêt de maladie « COVID »,**
- **Le positionnement en ASA de tou.te.s les professionnel.le.s
qui ont été bloqué.e.s à l'étranger !**



Bulletin de contact et de syndicalisation
Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.



Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
E-mail :